

Mai 2016

Comment disposer des huiles usées

Il est fini le temps où les huiles usées étaient rejetées dans les égouts, sur le sol ou dans les décharges et dépotoirs. Depuis mai 1992 en effet, les huiles usées sont soumises aux règles de la Convention de Bâle sur les déchets dangereux, et à celles des pays signataires de la Convention, dont le Canada, les États-Unis et les pays de l'OCDE.

Depuis lors, Environnement Canada et l'EPA des États-Unis obligent les opérateurs de machineries à récupérer les huiles usées et à en disposer auprès d'un récupérateur agréé par les autorités locales, provinciales et fédérales.

Les conditions du recyclage

Les récupérateurs certifiés toutefois n'accepteront pas vos huiles usées sans conditions. Il faut en effet respecter certains principes, qui sont semblables aux principes utilisés pour l'entreposage et la manutention des lubrifiants neufs, soit :

- **Contenants à usage unique** : les huiles moteurs constituant la majeure partie des huiles usées, celles-ci doivent être récupérées dans le même contenant. Par huiles moteurs, on entend ici les lubrifiants pour moteurs diesel et à essence, les huiles à transmission, à différentiel et pour boîtes d'engrenages.
- **Pas de mélanges** : ne jamais mélanger les huiles moteurs avec les liquides de refroidissement, les solvants, les carburants (diesel ou essence), les fluides à freins et servodirection, peintures, vernis et il va sans dire, des produits chimiques, des produits d'entretien ménager, de l'eau ou des débris solides. Ces mélanges ainsi contaminés ne sont pas recyclables. Ils seront traités comme déchets dangereux et le récupérateur sera en droit de réclamer un supplément pour en disposer.

En plus de ce qui précède, les précautions à prendre pour l'entreposage des huiles usées sont les mêmes que pour les lubrifiants à l'état neuf ou en usage pour vos opérations (voir Infolettre, décembre 2015) :

- Conservez-les à l'intérieur afin d'éviter la contamination dues aux conditions météo.
- N'utilisez pas de contenants en acier galvanisé.
- Assurez-vous que les contenants soient bien fermés.
- Les contenants doivent être étiquetés et identifier clairement le type de contenu afin de prévenir les contaminations croisées et les erreurs d'envoi.

- Placez-les sur des palettes ou des supports avec bassins de rétention afin d'éviter la contamination du sol en cas de déversement.

Les méthodes de recyclage

Malgré les lois et règlements, malgré la sensibilisation de la plupart des gens et des entreprises et bien que plus personne ne remette en question le principe du recyclage, on estime qu'environ 60% des huiles usées sont perdues, ce qui laisse donc 40% pour le recyclage.

Il y a trois principales méthodes de recyclage des huiles usées : filtration, décantation et régénération.

Les huiles décantées et filtrées ont généralement une seconde vie comme combustibles d'appoint dans certaines industries à forte consommation énergétique, les cimenteries par exemple.

La méthode la plus moderne demeure toutefois la régénération par raffinage. Le grand avantage de la régénération par raffinage est de régénérer l'huile à l'état neuf, comme si elle n'avait jamais été utilisée.

Les avantages sont nombreux :

- Économie de pétrole : selon l'EPA, il faut 3,8 litres d'huile usée pour générer 2,4 litres d'huile de base contre 159 litres de pétrole brut.
- Le processus est sans fin : une huile peut être raffinée plusieurs fois.
- Moins d'émissions de gaz à effets de serre et de métaux lourds dans l'atmosphère comparé à l'huile utilisée comme combustible dans les procédés industriels.
- Les sous-produits du raffinage comme l'asphalte peuvent être utilisés dans la construction d'infrastructures ou de matériaux.
- L'huile ainsi produite est au moins aussi pure et claire que l'huile neuve produite à partir du pétrole et peut être raffinée encore et encore.

La régénération dans une raffinerie moderne constitue une méthode durable et sensée de disposer des huiles usées. Cette méthode en effet génère moins de déchets dangereux pour l'environnement.

Communiquez avec votre Chargé de Compte pour de plus amples informations.

info@tribologik.com

Le meilleur allié de vos équipements!